

Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
Band: 15 (1894)
Heft: 10

Artikel: L'éducation en Amérique dans la famille et dans l'école [Teil 1]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der Gebete und des Katechismus. § 4) Sie sollen die Kinder zur Zucht und sittigem Wandel halten, nit allein in der Schule, sondern auch auf der Gasse, in der Kirche und zu Hause. § 5) (Hierauf das weniger Löbliche) Desshalb soll ein Schüler den andern angeben. § 9) Da man vernimmt, dass einige Schullmeister mit den Kindern zu nachsichtig sind und zu milde, um sie zu ihrer Schule anzulocken, so sollen desshalb die geordneten Schulherren wenigstens einmal frohnfästlich diese Schulen besuchen, die Schüler wegen ihrer Zucht nach Verdienst zu loben oder zu tadeln. § 10) Die Schulmeister sollen (als geistliche Wärter) reiche und arme Kinder *gleich* halten. Sicher (etwa § 5 ausgenommen) recht ehrenwerte Vorschriften.

L'éducation en Amérique dans la famille et dans l'école.

Bien de nos lecteurs auraient désiré visiter l'exposition de Chicago pour s'instruire de ce qu'on fait sur le terrain de l'éducation dans la grande république transatlantique. Mais c'était une question de temps et d'argent et nous devons nous contenter d'étudier les rapports conçus par ceux qui ont eu l'occasion de jeter un coup d'œil dans la vie scolaire américaine. Nous donnons la parole à une institutrice française dont les observations nous semblent mériter notre attention et qui nous donnent à réfléchir.

Le mode d'éducation adopté en Amérique est ordinairement jugé en France avec beaucoup de dédain. D'une façon générale, la supériorité de notre enseignement est, certes, incontestable; mais, tout en le reconnaissant, il faut admettre que certains points de l'éducation américaine ne sont pas tant à mépriser. Étudier les systèmes sans qu'il soit, pour cela, question de les adopter, comparer à la sienne les méthodes usitées chez autrui, est toujours bon et utile pour guider dans la voie indéfiniment ouverte du progrès.

Le fondamental principe de l'éducation américaine est le respect absolu de la liberté individuelle. Le premier vagissement de l'enfant arrivant au monde semble être considéré comme sa Déclaration d'Indépendance et, libre citoyen de la libre Amérique, il va, au physique comme au moral, éclore *librement*, sans contrainte, sans entraves, à sa guise, mais aussi à ses risques et périls.

En France, essentiellement protectionnistes sur ce chapitre de

l'enfance et de son éducation, nous cherchons, en exigeant des petits une obéissance passive, à leur épargner tous les mécomptes que leur vaudrait, livrés à eux-mêmes, leur ignorance, et nous voulons les faire profiter de notre expérience sans qu'ils aient besoin de passer par les épreuves qu'il nous a fallu traverser. En Amérique, on met en pratique cette théorie contraire que l'expérience personnelle est la seule qui vaille, la seule à laquelle on se fie, et on laisse sans crainte les enfants acquérir à leurs propres dépens cette science de la vie.

La famille. — Dès les soins du bas âge, ces différences de procédés s'affirment. Chez nous, une précaution, une sollicitude souvent exagérées, tournant vite au préjugé, à la routine; l'enfant, par exemple, embobeliné des pieds à la tête, ficelé comme une momie dans des langes qui le garantissent des accidents de la température, mais qui le rendent, quand le hasard l'en démunit, plus sensible, plus délicat, qui gênent le développement corporel, retardent la marche, etc. Là-bas, le bébé, délivré de cet emmaillotement, presque nu, et s'endurcissant par l'accoutumance aux intempéries, se fortifiant par l'exercice constant de tous ses membres.

Il est vrai que dès ce début de la vie une autre différence est à noter, toute favorable à la nation américaine. La femme n'y transige point avec le premier de ses devoirs: toute mère, à quelque rang de la société qu'elle appartienne, nourrit elle-même, de son lait, ses enfants. Jamais le petit être qui vient au monde n'y est, comme coutumièrement en France, expédié en nourrice à vingt ou trente lieues de ses parents; demeurant sous la garde maternelle, il n'a point à redouter pour sa vie, pour sa santé, les dangers de toute sorte auxquels sont exposés les nôtres, totalement abandonnés aux soins inintelligents et distraits d'une mercenaire indifférente, et pire quelquefois.

Élevés dans la famille, les enfants américains y vivent cependant en moins grande intimité que les nôtres, ou du moins en une intimité tout autre. Ils ne sont point avec les parents sur le pied d'égalité qu'admet chez nous l'éducation moderne, ils n'y jouissent pas des mêmes privautés. A part les questions de santé et de morale, on s'occupe beaucoup moins de leurs menus faits et gestes, on vit moins avec eux, on ne les produit pas dans la société comme de petits phénomènes, et il ne viendrait à nulle mère américaine l'idée de traîner avec elle en visite, dans les salons amis, un bébé de quatre ou cinq ans.

Mais vivant beaucoup moins avec les grandes personnes, les enfants, chose infiniment préférable, vivent beaucoup plus entre eux.

Dressés à sortir seuls, sans distinction de classe sociale, ils se réunissent les uns chez les autres ; journellement on rencontre dans la rue des bambins d'à peine cinq ans confiés à eux-mêmes et du reste usant fort sagement de cette liberté, comme de toute chose habituelle. Rien à redouter pour eux. Ils savent, sans l'aide ou l'avertissement de personne, se prémunir contre le chaud et le froid, se garer des gens, des chevaux, des voitures et de tous les accidents de la rue. Des recommandations, bien entendu, leur sont faites pour les guider en leur conduite, mais presque point, si motivées qu'elles puissent être, de formelles défenses. L'expérience sera l'unique démonstrateur du bien et du mal et le correcteur des fautes commises. Éducation à la Jean-Jacques Rousseau, produisant, comme tout système, de bons et de mauvais résultats. Ceux-là compensent-ils ceux-ci, je n'oserais me prononcer à première vue ; cependant il faut constater que, chez l'enfant obligé de se tirer d'affaire lui-même, la bravoure, l'adresse, la réflexion se développent précocement. N'ayant à compter sur l'intervention d'aucun protecteur, il n'attaque pas témérairement, mais sait énergiquement se défendre, et, sans être craintif, n'est ni taquin ni agressif. Mais la qualité enviable entre toutes résultant de cette éducation, c'est la franchise. L'enfant américain n'est point amené comme les nôtres à la ruse, à la dissimulation, au mensonge par le désir de faire une chose défendue ou pour s'excuser de l'avoir faite. Pourquoi mentirait-il quand il est libre de ses actions ?

En cas de culpabilité sérieuse, le reproche seul est employé, mais sans emportement, avec le raisonnement persuasif, l'exhortation attendrie, l'appel au bon sens, aux bons instincts, et jamais l'aigre gronderie, l'orageuse objurgation. Quant aux moyens corporels de correction ou de coercition, traitements odieux, barbares, auxquels tant de parents en France ont encore recours, la loi américaine les interdit et les punit rigoureusement, sans admettre jamais l'atténuation d'aucunes circonstances.

Avec de tels procédés, la docilité est cependant obtenue et beaucoup plus facilement que par notre méthode autoritaire. L'enfant qui, comme tout être à l'état de nature, eût sans doute cherché à se rebeller contre le commandement impératif, le vouloir brutalement imposé, suit volontiers le conseil amicalement donné. De plus, comme c'est toujours sérieusement que ses parents lui ont parlé,

il apporte une attention réfléchie à leurs paroles, les écoute, les médite, et n'a jamais lieu de supposer que ce sont propos en l'air sur lesquels on reviendra, boutade ou plaisanterie dont il n'y a pas lieu de tenir compte.

Enfin, et pour achever le parallèle, une des premières notions que les parents français inculquent à leur enfant, c'est la connaissance de ses devoirs vis-à-vis de la famille.

L'enfant américain, lui, apprend au contraire ses droits et les devoirs de sa famille vis-à-vis de lui. N'est-ce pas du côté paternel établir plus hautement, plus noblement, plus *logiquement* surtout, les situations réciproques ?

Les écoles. — En dehors de l'éducation donnée par la famille, l'enfant reçoit l'instruction dans des écoles publiques, échelonnées en écoles enfantines, écoles primaires, écoles supérieures.

Toutes ces écoles, il est presque inutile de le rappeler, sont mixtes; un unique enseignement est donné aux garçons et aux filles, qui le reçoivent ensemble, réunis dans les mêmes classes, assis côte à côte aux mêmes bancs. Du bon ou du mauvais de ce système éducateur je ne discuterai pas non plus, me bornant à mon rôle plus humble de constatatrice. Or tout d'abord ce qu'il m'oblige à déclarer, et cela non point à l'avantage de l'Amérique, c'est le malpropre, le misérable état des écoles en général, dans ce pays du confort par excellence et de l'hygiène.

Dès qu'il s'agit d'enseignement, et surtout des côtés matériels de l'enseignement, la France prend partout sa revanche et rétablit sa supériorité.

Écoles enfantines et jardins d'enfants. — Ce n'est point que là-dessus manquent en Amérique des idées bonnes, excellentes en elles-mêmes; mais la mise en œuvre en est le plus souvent défectueuse. Les écoles enfantines, un peu analogues à nos écoles maternelles, et appelées de ce nom qui paraît caractéristique: „jardins d'enfants“, deviendraient certainement chez nous des institutions merveilleuses.

C'est, en intention, l'école des sens pour ainsi dire, les leçons données non par la maîtresse, mais par les choses elles-mêmes, non apprises de mémoire, mais de vision, de constatation. Le phénomène de la germination, par exemple, s'accomplit sous les yeux de l'enfant qui lui-même plante la graine, la voit croître, mûrir, et la moissonne pour y recueillir à nouveau la semence reproductrice. Toujours l'éducation expérimentale.

Mais de la théorie à la pratique, quel écart!

Voici l'exacte description d'un jardin d'enfants que j'ai visité longuement.

Dans une grande salle étaient dispersés, sans aucun ordre, quelques tables, un piano, deux espèces d'armoires grandes ouvertes exhibant le pêle-mêle de leurs tiroirs: ficelles, bâtonnets, cartonnages, et sur le parquet étaient tracées des lignes noires dont je devais plus tard apprendre l'usage. Enfin, disposées devant les deux fenêtres, deux caisses de bois peintes en vert, d'où émergeaient quelques plantes anémiées et poussiéreuses.

En l'une de ces caisses poussait un carré de gazon maigre et pâle. C'était, me dit la maîtresse, le champ de blé de la classe. Mais je ne crois pas que ce froment-là ait jamais pu être moissonné, ou fût seulement capable de donner une exacte idée de la plante nourricière par excellence.

Autour des tables, assis sur de petites chaises, les enfants; chaque table n'en admettant seulement qu'une dizaine sous la surveillance d'une maîtresse, installée au milieu d'eux et plutôt semblable avec son large tablier blanc à une bonne d'enfant qu'à une institutrice.

Dix enfants seulement pour une personne: avec d'aussi petits groupements, les résultats devraient être excellents. Lorsqu'elle dirige un grand nombre d'élèves, l'institutrice forcément ne peut, autant qu'elle le voudrait, s'occuper particulièrement de chacun, elle ne peut sans nuire aux autres s'attarder à tel ou tel dont l'esprit plus rétif, la maladresse plus grande aurait besoin d'un spécial entraînement. Avec dix enfants, quelle facilité de bien faire! Les résultats obtenus avec les élèves du jardin d'enfants n'ont point été cependant pour m'enthousiasmer.

A suivre.

Anzeigen.

Schnitzer und Papiermesser für Handarbeitsschulen

liefert zu den billigsten Preisen, genau nach eingesandten Modellen oder Zeichnungen

+✂+ **Heinrich Elsener**, Messerschmied ✂+

Rapperswil, Kt. St. Gallen.

Werkzeuge von Heinrich Elsener sind zur grössten Zufriedenheit im Gebrauche in den Handarbeitsschulen Rüti und Rapperswil.